



Le



Sainte-Anne-de-Sorel

# Phare

Bulletin municipal

VOL. 25 • N° 03 • HIVER 2015-2016

*Meilleurs vœux  
à l'occasion de Noël  
et du Nouvel An!*



Photo : Stéfane Martin

Mot du maire	2
À mettre à votre agenda	3
Le conseil vous informe	3-9
Informations municipales	10-11
Fêtes et activités	12
Penser et agir aînés MADA	13
Divers informations	14-15
Calendrier des collectes	16



**M. MICHEL  
PÉLOQUIN**  
Maire

## BUDGET 2016

### L'augmentation du compte de taxes moyen atteindra à peine 1,4%

L'augmentation du compte de taxes de la résidence moyenne atteindra à peine 1,4% en 2016 à Sainte-Anne-de-Sorel, soit moindre que le taux d'inflation de 2% prévu par la Banque du Canada. Avec le nouveau rôle d'évaluation déposé à l'automne 2015, la valeur de la propriété moyenne est passée de 167,109 \$ à 187,490 \$, soit une augmentation de 11,7%. Pour contrebalancer l'augmentation du rôle d'évaluation, le budget prévoit une baisse du taux de taxation de 0,99 \$ à 0,90 \$. Le montant de l'augmentation du compte de taxe varie toutefois selon les propriétés puisqu'elles ne présentent pas toutes la même évaluation ni la même progression de valeur que la résidence moyenne. Les dépenses de la municipalité passeront de 2,782,852 \$ au budget 2015 à 2,783,963 \$ en 2016 soit une légère augmentation de 0,04%. Le budget prévoit rembourser 482,119 \$ de la dette à long terme et affecter 156,542 \$ dans l'amélioration des infrastructures municipales.

Parmi les faits saillants, soulignons des baisses prévues des dépenses de 7,9% (50,805 \$) pour l'**administration générale** et de 14,5% (39,667 \$) pour les **loisirs**. Cette réduction des dépenses pour les loisirs découle de la nouvelle entente sur la régionalisation des loisirs adoptée en novembre dernier par la MRC de Pierre-De Saurel. Pour ce qui est des hausses de dépenses prévues, soulignons la **sécurité publique** (police et pompiers) avec une hausse de 4,3% (25,336 \$) et le **transport** avec une hausse de 10,3% (39,774 \$). Cette dernière hausse à l'item

**transport** résulte de la nécessité d'apporter des interventions de scellément au pavage des rues et des chemins.

### Des gagnants et des perdants

Avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière, plusieurs contribuables connaîtront une baisse de leur compte de taxes. Malheureusement, d'autres se verront imposer une augmentation.

Il est à noter que la municipalité n'a aucun contrôle sur l'évaluation municipale (voir le texte de Diane Leduc aux pages 4 et 5. Les règles sont établies en vertu de la loi sur la fiscalité municipale. L'évaluation de votre propriété devrait correspondre au prix approximatif que vous seriez en mesure de vous attendre si vous décidiez de vendre votre propriété. Le nouveau rôle d'évaluation a été confectionné par la firme Les Évaluations Cévimec-BFT de Drummondville. Les citoyens en désaccord avec l'évaluation de leur propriété apparaissant sur leur prochain compte de taxes municipales pourront demander une révision. La procédure de demande de révision sera indiquée sur le prochain compte de taxes que vous recevrez en février prochain.

### Entente pour les loisirs avec la ville de Sorel-Tracy

Après plusieurs mois de négociations, j'ai le plaisir d'annoncer que la ville de Sorel-Tracy et les 11 autres municipalités de la MRC Pierre-De Saurel sont parvenus finalement à un accord concernant l'utilisation des services de loisirs de la ville centre. L'accessibilité des équipements de loisirs de Sorel-Tracy est maintenant universelle et au même coût pour tous les citoyens de la MRC, peu importe leur lieu de résidence. Cette négociation était très importante pour notre municipalité. Nous étions convaincus que l'ancien protocole était devenu très inéquitable au fil des ans pour les contribuables de Sainte-Anne-de-Sorel. Cette nouvelle entente représente pour l'année 2015 (année de transition) une économie d'environ 70 000 \$ pour notre municipalité. À compter de janvier 2016, tous les citoyens de la

MRC de Pierre-De Saurel devront se procurer une carte accès Sorel-Tracy pour ensuite pouvoir bénéficier de tous les services de loisirs de Sorel-Tracy aux mêmes coûts peu importe leur lieu de résidence dans la MRC.

### Rampe de mise à l'eau

La municipalité a finalement obtenu cet automne l'autorisation du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin de pouvoir procéder à la réfection d'une des deux rampes de mise à l'eau situées à la mairie. Les travaux ont été effectués dès que l'autorisation a été reçue.

### Projet de réfection du chemin du Chenal-du-Moine

Le processus engagé en vue de procéder à la réfection du chemin du Chenal-du-Moine se poursuit. À ce moment-ci, nous prévoyons toujours pouvoir effectuer les travaux au cours de l'année 2016.

### L'Île-d'Embaras

La municipalité a reçu récemment du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) un avis d'acceptation provisoire relativement à la technologie proposée pour la mise en place d'un système pour l'assainissement des eaux usées sur l'Île-d'Embaras. Le processus suit son cours avec comme objectif la réalisation des travaux au cours de l'année 2017. Rappelons que l'Île-d'Embaras est localisée dans une zone inondable classée 0-2 ans, ce qui entraîne des exigences environnementales complexes.

### Rue Marie-Didace

Les travaux d'infrastructures autres que le pavage pour le prolongement de la rue Marie-Didace ont eu lieu cet automne. Les travaux se termineront au printemps prochain avec la mise en place du pavage.

*Au nom des membres du Conseil et du personnel de la municipalité, j'aimerais vous souhaiter à tous un très joyeux Noël et une excellente année 2016.*

*Michel Péloquin,*  
Maire



**L'ÉQUIPE**  
*Le*  
**Phare**

#### Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année  
Distribution : Postes Canada  
Tirage : 1300 exemplaires

#### Collaboration :

M. Maxime Dauplaise  
Mme Chantal Laférière  
Mme Diane Leduc  
M. Roger Soulières  
Mme Michèle Bérubé

#### Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales  
Sans frais: 1 877 553-1955



### CALENDRIER 2016 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2016 auront lieu les jours suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- Lundi 11 janvier
- MARDI 2 février
- Lundi 7 mars
- Lundi 4 avril
- Lundi 2 mai
- Lundi 6 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 29 août
- Lundi 12 septembre
- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre



### HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du 22 décembre 2015 à midi jusqu'au 5 janvier 2016 inclusivement.

Le bureau municipal vous accueillera à compter du 6 janvier 2016 selon les heures régulières d'ouverture soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



### DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Voici les principales décisions des derniers mois de l'année 2015 :

Le Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel pourra se tenir du 16 au 20 juin 2016 sur le terrain municipal selon certaines conditions, notamment de fournir une assurance responsabilité civile couvrant la période du 13 au 20 juin inclusivement considérant que plusieurs festivaliers s'installent sur le site plusieurs jours à l'avance.

Considérant que la convention collective des employés de la municipalité vient à échéance le 31 décembre prochain et que le conseil désire entamer des négociations avant la fin; un comité patronal est alors formé par le maire Michel Péloquin, ainsi que les conseillers Patrick Lamothe et Roger Soulières.

Le contrat de l'application U.É.L. (Unité d'Évaluation en Ligne) qui permet d'obtenir par internet de l'information concernant le rôle d'évaluation est renouvelé avec la firme PG Solutions pour 2016, 2017 et 2018 au coût annuel de 1 170 \$. Ce service est utilisé par les institutions financières, les professionnels (notaires, arpenteurs, etc...) et aussi les citoyens.

Suite à une recommandation de notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette, le conseil municipal autorise le report de l'asphaltage du prolongement de la rue Marie-Didace jusqu'au printemps 2016.

Un budget de 1 190 \$ est alloué au comité des loisirs de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'organisation de la Fête de l'Halloween à l'Île-aux-Fantômes. Plus de la moitié de

ce montant est utilisé pour l'achat de décorations qui serviront au cours des prochaines années.

Un brunch a été organisé pour les aînés à l'Hôtel de la Rive dimanche le 15 novembre 2015 au coût minime de 10 \$ par personne.

En complément à la vérification faite par notre inspectrice municipale au sujet de la conformité des piscines résidentielles sur tout le territoire de la municipalité, le conseil décide d'adhérer à la Société de sauvetage du Québec au coût annuel de 146,60 \$. Cette adhésion permettra d'obtenir gratuitement des pochettes d'information sur l'installation et l'utilisation sécuritaire des piscines. Ces pochettes seront distribuées à chacun des propriétaires concernés.

Suite à l'offre de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique de contribuer par une subvention municipale au remplacement des vieux appareils de chauffage; il est décidé unanimement de ne pas participer au programme de subvention considérant que le conseil le trouve inéquitable dans son application.

Le conseiller Patrick Lamothe a été délégué pour représenter la municipalité au Gala Excellence Agricole de la région le 21 novembre dernier; gala qui reconnaît les producteurs et productrices qui se sont distingués au cours de la dernière année. Suite à ce gala, une lettre de félicitations a été envoyée à monsieur Pierre Péloquin pour l'obtention du prix Distinction, pour son entreprise « La Ferme du Chien Blanc » qui compte une centaine de brebis laitières.

Une dérogation mineure est autorisée à l'immeuble du 8 Pierre-Maxime pour la construction d'une deuxième remise sur le terrain en remplacement d'un garage. Le conseil étudiera au cours des prochains mois la possibilité d'adopter un amendement aux règlements d'urbanisme dans le but de remplacer les termes « remise et garage » par le terme général « bâtiments accessoires ».

Le conseil adopte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska établissant notre quote-part annuelle à 107 506 \$, soit une hausse de 1,8%.

Un droit de passage est autorisé au Club des Neiges Sorel-Tracy inc. pour un sentier de motoneiges sur les terrains appartenant à la municipalité à hauteur du camping ainsi que des loisirs.

Le conseil municipal a analysé la demande d'un droit de passage sur l'emprise de la rue Avelin-Péloquin ainsi qu'une partie de la rue de la Rive par les VTT et les motoneiges. Considérant que cette section du sentier permet aux propriétaires de véhicules hors route d'avoir accès à la rive du fleuve pour se rendre au traversier Sorel/Saint-Ignace; un nouveau règlement est alors adopté dans ce dossier. Ledit règlement mentionne entre autres, les pouvoirs délégués aux associations ainsi qu'à la Sûreté du Québec pour l'application des règles à observer pour la quiétude et la sécurité des gens du secteur, et réduit également les heures permises pour la circulation sur cette portion de sentier. Ce droit de passage demeure très fragile et le conseil municipal peut, sans autre avis, l'abolir en tout temps et demander que le dossier soit soumis aux autorités du Ministère des Transports du Québec pour arbitrage dans cette affaire.



D'autre part, le conseil n'a pas donné suite à la demande du Club VTT Vagabond de permettre en tout temps la circulation des VTT sur l'ensemble des rues du territoire de la municipalité pour accéder aux sentiers.

La municipalité décide d'augmenter les pénalités prévues pour la non-observance de ses règlements d'urbanisme en adoptant un règlement à cet effet. La hausse des frais incidents des dernières années (huissier, frais de cour, avocat) rend cette augmentation nécessaire afin qu'elle soit entièrement compensée par les contrevenants eux-mêmes.

Une autorisation de circuler sur une partie du territoire de la municipalité est accordée pour la tenue de la 5<sup>e</sup> édition de la Course de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel dimanche, le 11 septembre 2016.

Le conseil municipal décide de changer de regroupement municipal et d'adhérer à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2016 au coût de 1 623.22 \$. La municipalité espère ainsi obtenir le maximum de services et de représentations auprès du gouvernement du Québec.

Une aide financière de 2 000 \$ est attribuée à la Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel pour des travaux majeurs de réparation de l'église qui représente un joyau architectural de notre patrimoine historique. De plus, l'église est à notre disposition pour différentes réunions publiques.

Une demande d'aide financière de la part de la Corporation du lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska est refusée consi-

dérant que la municipalité a, par le passé, attribué des sommes importantes pour la création de l'organisme « Vélo sur l'eau » et que cette activité touristique devrait maintenant être soutenue par l'ensemble de la région.

Une dérogation mineure est accordée à la propriété de la Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel afin de permettre de lotir séparément le terrain du cimetière de celui de l'église, sans qu'il soit adjacent à une rue publique.

Une demande de permis pour la construction d'une serre sur l'Île du Moine a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme afin de connaître les détails du projet et ainsi émettre des conditions particulières. L'Île du Moine est un secteur protégé par un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

Le budget 2016 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent est adopté; budget représentant une hausse d'environ 6% de notre quote-part.

La municipalité, suite à une recommandation de son ingénieur, désire procéder en deux étapes distinctes pour les travaux de réfection du chemin du Chenal-du-Moine. Dans un premier temps, un mandat est donc confié à monsieur Luc Brouillette, ingénieur, au montant de 5 380 \$ plus taxes, pour la confection de plans et devis pour l'égouttement du chemin et l'installation de huit ponceaux. Monsieur Brouillette est également autorisé à soumettre une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement du Québec

(MDDELCC). Les travaux de pavage seront réalisés lors d'une 2<sup>e</sup> phase. Cette façon de faire nous permettra peut-être d'obtenir des meilleurs prix auprès des entrepreneurs.

Une demande de branchement à l'égout et à l'aqueduc municipal de plus grande dimension est déposée dans le but de raccorder et de modifier le bâtiment existant du 771 chemin du Chenal-du-Moine en une habitation collective. Le promoteur désire raccorder la propriété aux services d'aqueduc et d'égout via la rue Alfred-Caisse. La demande sera acceptée sous condition que le projet soit en tout conforme à nos règlements municipaux et que la transaction pour acquérir l'emprise de la rue Alfred-Caisse soit complétée officiellement avant le début des travaux. Le branchement de 4 pouces de diamètre pour l'eau et de 6 pouces pour l'égout municipal sera effectué par la firme Danis Construction inc. aux frais du promoteur, les Habitations Aqua-Sécurité inc.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, lors de l'adoption de son budget 2016, confirme sa décision de maintenir les compteurs d'eau et de procéder à leur remplacement de façon graduelle en échelonnant les travaux sur une période de 10 ans. À chaque année, plus d'une centaine de compteurs d'eau seront installés dans les résidences afin de remplacer les plus usés ou défectueux. De cette façon, aucun emprunt ne sera nécessaire et la dépense sera acquittée par les revenus du tarif de compensation de l'eau facturé annuellement.

## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

### LE RÔLE D'ÉVALUATION

Le gouvernement du Québec, via le Ministère des Affaires municipales, a le mandat de s'assurer que le système d'évaluation foncière produise des valeurs équitables. La Loi sur la fiscalité municipale détermine les règles pour la préparation des rôles d'évaluation et de taxation municipale. Elle définit les droits et les obligations de l'évaluateur agréé dans l'exercice de ses fonctions et les droits du contribuable municipal. Le ministère approuve également la confection du rôle et en détermine la proportion médiane et le facteur comparatif. Bref, il veille à la production cohérente et efficace des évaluations servant de base à l'imposition des taxes municipales et scolaires. L'évaluateur doit réaliser deux mandats principaux,

soit l'inventaire des immeubles sur le territoire de la municipalité et l'établissement de la valeur réelle.

### L'INVENTAIRE DU RÔLE

L'inventaire du rôle d'évaluation consiste pour l'évaluateur à visiter les propriétés afin de relever les caractéristiques physiques de chacun des immeubles : dimensions, matériaux extérieurs, matériaux intérieurs, etc.... Ces visites sont nécessaires pour tenir à jour votre fiche de propriété et elles doivent être effectuées au moins tous les neuf ans.

### L'ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR RÉELLE

Un nouveau rôle d'évaluation triennal a été déposé à la municipalité le 9 septembre dernier. Il s'agit d'une équi-

libration du rôle, c'est-à-dire que l'évaluateur a modifié, en tout ou en partie, les valeurs inscrites au rôle dans le but d'éliminer le plus possible les écarts entre la **valeur réelle** et la valeur inscrite au rôle. La **valeur réelle** est la valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré.

Pour ce faire, l'évaluateur a principalement recours à la méthode du coût et celle de comparaison.

- Méthode du coût : estimer la valeur d'une propriété en établissant son coût de remplacement : coût de construction à l'état neuf moins les dépréciations (ex : usure du bâtiment causée par l'âge).
- Méthode de comparaison : se faire une opinion sur la valeur d'une propriété en la comparant aux prix auxquels se



sont vendus les immeubles situés dans le même secteur, et ce, à une date déterminée.

- La méthode du revenu peut aussi être utilisée pour les immeubles à revenu ou commerciaux.

Une seule date doit servir de référence pour mesurer la valeur attribuée aux immeubles portés au rôle d'évaluation soit, 18 mois précédent l'entrée en vigueur du rôle. Dans le cas échéant la date retenue est le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### VÉRIFICATION DE VOTRE ÉVALUATION

La façon la plus simple pour savoir si votre évaluation est juste et réaliste consiste à vous demander si vous seriez prêt à vendre votre immeuble pour le montant de l'évaluation municipale en tenant compte de la date de référence du marché (1<sup>er</sup> juillet 2014). Vérifiez les journaux locaux et les sites des agences d'immeubles pour vous faire une idée du contexte économique et analyser l'offre et la demande des propriétés dans votre secteur (exemple : près d'une école, en bordure d'un cours d'eau, sur une rue secondaire, etc...). La valeur réelle d'une propriété est influencée par plusieurs facteurs mais elle ne tient pas compte de l'attachement et de l'émotivité ressentie pour votre demeure! Vous devez donc être le plus neutre possible.

Si des doutes persistent, vous pourrez par la suite communiquer avec l'évaluateur, ou son représentant, pour des explications téléphoniques ou pour prendre un rendez-vous.

### RECOURS DES CONTRIBUABLES

Le système d'évaluation foncière municipale au Québec reconnaît le droit de déposer une demande de révision administrative à toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même est propriétaire.



Si, suite à un examen de votre dossier avec l'évaluateur, vous maintenez que l'évaluation de votre propriété ne représente pas la valeur réelle, vous pourrez procéder à une demande de révision administrative en complétant le formulaire obligatoire disponible auprès de la MRC de Pierre-De Saurel, qui est l'organisme municipal responsable de l'évaluation, et ce, **avant** le 1<sup>er</sup> mai 2016. Une somme d'argent doit également accompagner la demande. La démarche à suivre est également décrite à l'endos de votre compte de taxes.

### COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

- *Je ne veux pas savoir quelle est la valeur de ma propriété, car je n'ai pas l'intention de la vendre prochainement!* Un rôle d'évaluation doit être confectionné sur une base juste et équitable pour tous, et celle de la valeur réelle, à une date précise dans le temps, est la plus appropriée.
- *Mon ancien voisin a fait augmenter l'évaluation des propriétés de mon quartier en vendant trop cher!* Les valeurs réelles sont ajustées suite à **plusieurs** transactions du marché, indiquant la même tendance pour un type précis de propriétés (ex : en bordure de l'eau).
- *J'ai construit ma maison sur un terrain qui m'a été donné par mon père!* Une valeur réelle juste et équitable doit quand même être

établie car ce terrain n'est pas exonéré de taxes municipales et scolaires.

- *Ma maison est pareille à celle de mon deuxième voisin, et je suis évalué plus haut que lui!* Le détail et la qualité des matériaux qui composent la résidence sont très importants pour établir la valeur et peuvent justifier l'écart.
- *J'ai seulement changé les fenêtres de ma maison et vous avez augmenté mon évaluation!* Tous les travaux d'amélioration représentent une valeur ajoutée à votre bâtiment (réfection de la toiture, d'une salle de bain, etc...)
- *Ma maison vaut bien plus cher que ça, j'ai ajouté un solarium qui m'a coûté 25 000 \$!* Selon l'âge de la propriété et la catégorie de maison, il se peut qu'une modification n'entraîne pas nécessairement une valeur ajoutée du même montant que le coût des travaux. Il s'agit parfois d'un goût personnel qui ajoute peu à la propriété.
- *Est-ce que l'évaluateur a tenu compte de mon chic ameublement?* Non. La décoration et les biens meubles ne figurent pas dans la fiche d'évaluation.
- *La finition du sous-sol ne compte pas car il n'y a pas de plafond!* Faux. Tous les matériaux installés sont notés à votre dossier (murs de gypse, boiseries, portes intérieures, plancher de bois ou de céramique, etc...).

*Diane Leduc, conseillère district 3*

Si vous désirez obtenir des **explications** au sujet de votre évaluation (terrains, bâtiments etc.), veuillez-vous adresser à :

#### Les Évaluations Cévimec-BTF

a/s Monsieur Denis Beaudoin  
453, rue Lindsay  
Drummondville (Québec) J2B 1G9  
Tél : sans frais 1-844-477-9515  
poste 5227  
Courriel : [denis.beaudoin@cévimecbtf.com](mailto:denis.beaudoin@cévimecbtf.com)

#### CONTESTATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

À la première année d'application du rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relativement à l'unité d'évaluation

visée par l'avis d'évaluation en déposant une demande de révision à cet effet.

Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle.

#### Pour que votre demande soit recevable, votre demande de révision devra :

- 1) Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de Pierre-De Saurel;
- 2) Être déposée à la MRC de Pierre-De Saurel;  
50 rue du Fort, Sorel-Tracy  
J3P 7X7
- 3) Être accompagnée de la somme d'argent prévue.



# RAPPORT DU MAIRE 2015

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'année 2015. Tel que stipulé par l'article 955 du *Code municipal du Québec*, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructure à venir.

### ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2014, ont été déposés le 30 avril 2015. En voici les faits saillants :

#### ANNÉE 2014

(selon les états financiers)

Excédent des revenus sur les dépenses	276 046 \$
Surplus accumulé non affecté	432 564 \$
Actifs	16 950 224 \$
Passifs	7 012 230 \$

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Voici un extrait du rapport du vérificateur du 30 avril 2015 :

«Selon la firme comptable FBL S.E.N.C.R.L., ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la

municipalité au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2015

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2015, plusieurs projets avaient été identifiés.

Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

#### Administration générale

- Acquisition d'un système de classement par matricule pour les archives du département d'urbanisme.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Achat de terrains sur la rue Marie-Didace;
- Confection de plans pour l'aménagement du Parc Constant-Plante.

#### Aqueduc et égout

- Remplacement d'un panneau de contrôle de la station de pompage SP-3;
- Remplacement du débitmètre de la rue de la Rive;
- Infrastructures du prolongement de la rue Marie-Didace.

#### Loisirs et culture

- Clôture et enclos (2) au terrain de balle;
- Parc branché (Wi-Fi);
- Acquisition d'un tableau de pointage électronique au terrain de balle.

#### Voirie et stationnement

- Acquisition d'un afficheur de vitesse radar;
- Étude de faisabilité de raccordement d'égout sur l'Île-d'Embarras;

- Documents d'appels d'offres pour la réfection d'une section du chemin du Chenal-du-Moine.

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 (résultats estimés)

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2015 laissent entrevoir que nous réaliserons un surplus.

### ANNÉE 2015 (résultats estimés) ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### Revenus

- Taxes	2 937 194 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	18 827
- Services rendus	76 644
- Imposition de droits	42 416
- Amendes et pénalités	7 500
- Intérêts	13 283
- Transferts	255 350
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 351 214 \$</b>

#### Charges

- Administration générale	583 360
- Sécurité publique	545 912
- Transport	406 140
- Hygiène du milieu	588 397
- Santé et bien-être	5 290
- Aménagement, urbanisme et développement	122 336
- Loisirs et culture	203 542
- Frais de financement	189 000
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 643 977 \$</b>

#### Autres activités financières

- Remboursements en capital	466 724
- Acquisition d'immobilisations	44 013

**EXCÉDENT NET : 196 500 \$**

### ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

L'élaboration, la présentation et l'adoption imminente du budget



municipal 2016 se feront conformément à notre engagement.

Nous procéderons à l'analyse de divers scénarios devant mener à l'adoption du budget. Cet exercice incontournable nous amènera à travailler de concert avec l'administration municipale afin de faire des choix responsables et éclairés qui iront dans le sens de nos priorités et de notre désir d'œuvrer au mieux-être des résidents de Sainte-Anne-de-Sorel.

Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation déposé le 9 septembre 2015 démontre une augmentation de 27 180 600 \$ au rôle, soit environ 11,2 % d'augmentation. Le conseil devra étudier attentivement différents scénarios afin d'ajuster le taux de taxes compte tenu de la hausse du nouveau rôle d'évaluation. Par exemple, si la hausse moyenne de la valeur foncière atteint 20 %, la hausse du compte de taxes ne sera pas nécessairement équivalente. Ce nou-

veau rôle permettra de baisser le taux de la taxe foncière ce qui diminuera les effets du nouveau rôle et engendra une fluctuation minime du coût du compte de taxes.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit un salaire de base de 5 822,06 \$ et une allocation de 2 910,98 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 17 464,86 \$ et une allocation de 8 732,43 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 8 561,84 \$.

### LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2014 comportant

une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### CONCLUSION

Je tiens ici à remercier les membres de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement je suis convaincu que vous avez à cœur de bien servir la population de Sainte-Anne-de-Sorel, mais vous le faites aussi avec professionnalisme, diligence et respect. Finalement, j'invite les citoyens à participer en grand nombre à la séance extraordinaire prévue le 10 décembre 2015 à 19 h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2016.

Le maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel,

*Michel Péloquin*  
(2 novembre 2015)

## LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2014

(Conformément à l'article 955 du Code municipal)

<b>9101-0348 Québec inc.</b> (Excavation M.D.Y. inc.) Déneigement des rues	83 817 \$
<b>Luc Brouillette, ingénieur</b> Documents d'appel d'offres réfection du chemin du Chenal-du-Moine Documents pour desserte en eau potable et en égout sanitaire - rue Marie-Didace Surveillance des travaux - rue Marie-Didace	35 723 \$
<b>La Capitale, compagnie d'assurances</b> Assurance collective	36 430 \$
<b>Claude Joyal inc.</b> Achat tracteur CASE IH85	61 905 \$
<b>Danis construction inc.</b> Construction de desserte en eau potable et en égout sanitaire - rue Marie-Didace	281 217 \$

<b>Gimatech Électriques inc.</b> Électricité/chauffage salle du Conseil, billetterie, jeux d'eau et garage au 748, Chenal-du-Moine Panneau de contrôle et mise en route station pompage SP-2 Panneau de contrôle station de pompage SP-3	34 956 \$
<b>Groupe Ultima inc.</b> Assurances générales	30 938 \$
<b>Sel Frigon inc.</b> Sel à déglçage	39 857 \$
<b>Sûreté du Québec</b> Service de police	207 672 \$
<b>Ville de Sorel-Tracy</b> Protection incendies	325 000 \$

**PRÉSENTATION DU BUDGET EN POWERPOINT SUR LE SITE WEB  
WWW.SAINTEANNEDESOREL.CA / ONGLET TAXES ÉVALUATION / TAXES**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - 2016**

<i>REVENUS</i>	<i>2016</i>
Taxe foncière générale (0,90 \$)	2 308 782 \$
Taxe foncière générale	
- immeubles (1.31\$)	
- non résidentiels	59 232
Répartitions locales	19 350
Eau (62 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)	204 538
Egout (179 \$ / rés.)	217 127
Matières résiduelles (150 \$)	192 300
Compensation de taxes immeubles gouv. Québec	186
Compensation taxes imm. Affaires sociales	17 500
Compensation de taxes immeubles gouv. Canada	1 047
Autres services rendus	74 600
Permis (Urbanisme)	7 000
Droits de mutations immobilières	50 000
Amendes et pénalités	7 500
Intérêts	11 100
Transferts	252 362
<b>TOTAL :</b>	<b>3 422 624 \$</b>

**CHARGES**

Conseil municipal	92 412 \$
Application de la loi	13 500
Gestion financière et administrative	428 356
Élections-Référendums	4 000
Évaluation	58 326
Administration générale (autres)	750
Sécurité publique	219 725
Centre animalier	6 500
Protection contre l'incendie	357 537
Sécurité civile	5 000
Voirie municipale	237 060
Enlèvement de la neige	114 845
Éclairage de rues	26 900
Circulation et stationnement	24 400
Transport adapté et collectif	23 942
Approvisionnement / traitement de l'eau	107 508
Réseaux de distribution de l'eau	97 369

Traitement des eaux usées	80 918
Réseaux d'égouts	134 744
Enlèvement et élimination des matières résiduelles	195 800
Entretien des cours d'eau	7 714
Logement social O.M.H.	5 290
Aménagement, urbanisme et zonage	89 300
Promotion et développement économique (CLD)	28 377
Loisirs : centres communautaires	19 783
Patinoires / glissade/ terrain de balle / soccer	4 600
Port de plaisance, quais	51 600
Parcs, camp de jour et jeux d'eau (Supralocal inclus)	141 888
Activités culturelles	16 000
Frais de financement	189 819
<b>Sous-total :</b>	<b>2 783 963 \$</b>

**AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital	482 119
Immobilisations	156 542
<b>TOTAL :</b>	<b>3 422 624 \$</b>

**TABLEAU DES DÉPENSES ÉVOLUTIVES  
DES DIFFÉRENTS PALIERS EXTERNES  
À LA MUNICIPALITÉ**

<i>ANNÉES</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
	\$	\$
Quote part- MRC	99 245	99 944
Rôle d'évaluation	110 500	58 326
Sûreté du Québec	207 671	195 195
Incendie	325 000	357 537
Transport adapté	13 547	17 642
RIARY	105 628	107 508
RAE	76 335	80 918
OMH	5 290	5 290
CLD	34 005	28 377
Supra local	11 200	95 759
Accès-Loisirs	150 475\$	0
<b>Total</b>	<b>1 138 896</b>	<b>1 046 496</b>
%	+ 5,8%	(8.2%)



# LES TAXES MUNICIPALES

## VOTRE COMPTE DE TAXES EST-IL LE PLUS ÉLEVÉ DE LA RÉGION ?

Le gouvernement provincial établit à chaque année le **profil financier** de toutes les municipalités au Québec permettant ainsi de faire une comparaison entre elles de plusieurs critères très importants. Nous y retrouvons entre autres; le taux global de taxation, les évaluations totales uniformisées, les catégories d'immeubles taxées (industries, commerces, résidences, agricoles), l'endettement total, l'actif, etc.... Tous ces critères sont essentiels pour établir une comparaison juste, c'est-à-dire mesurer « des pommes avec des pommes ».

Le **taux global de taxation** regroupe **toutes** taxes imposées aux résidences : taxes foncières imposées pour les dépenses de fonctionnement, la dette, les investissements, ainsi que les compensations pour les services obtenus (aqueduc municipal, égout municipal, collecte des ordures, etc...). Tous les montants de taxes sont pris en considération, peu importe si la base de calcul est selon l'évaluation, par logement, au compteur, etc....

## Voici notre position en 2015 par rapport à d'autres municipalités de la région :

*Charge fiscale moyenne des résidences*

### Sainte-Anne-de-Sorel

Taux global de taxation	1,1895 \$	2 321 \$ *
-------------------------	-----------	------------

### Sorel-Tracy

Taux global de taxation	1,3791	2 444
-------------------------	--------	-------

### Saint-Joseph-de-Sorel

Taux global de taxation	1,1892	1 198
-------------------------	--------	-------

### Sainte-Victoire-de-Sorel

Taux global de taxation	0,8496	1 637
-------------------------	--------	-------

### Moyenne de la MRC

Taux global de taxation	1,2293	2 165
-------------------------	--------	-------

\* N.B. La catégorie comprenant les « résidences » est notre principale source de revenus comparativement à d'autres municipalités.

## Notre profil à Sainte-Anne-de-Sorel indique que notre fardeau fiscal est réparti à :

- 93,46% sur les immeubles résidentiels
- 3,99% sur les immeubles agricoles
- 1,68% sur les immeubles commerciaux
- 0,87% sur les immeubles autres
- 0,00% sur les immeubles industriels.

## Nos principales sources de revenus proviennent :

- 84,44% taxes de fonctionnement (taxe foncière, compensations, etc...)
- 0,53% compensations tenant lieu de taxes (école, phares, terrains gouv.)
- 7,16% transferts (subventions du gouvernement)
- 7,87% autres revenus (mutations immobilières, amendes, permis, intérêts, etc...)

Il faut également tenir compte des avantages et des inconvénients de chaque municipalité:

- La distance du centre urbain et des services (services de santé, centres commerciaux, services gouvernementaux, lieu de travail, etc...)

- Les infrastructures disponibles (aqueduc et égout municipal vs puit artésien et fosse septique)
- La pollution (présence d'industries, commerces bruyants)

Un nouveau rôle d'évaluation triennal a été déposé pour la taxation de l'année 2016 indiquant une augmentation moyenne de 11% des valeurs. Le conseil municipal a donc ajusté son taux de taxes. Selon les secteurs de la municipalité, certains propriétaires verront leur compte de taxes baisser, d'autres par contre, devront assumer une hausse suite à l'établissement des nouvelles valeurs réelles au rôle d'évaluation.

*Diane Leduc*, conseillère district no 3.

Source : *Loi sur la fiscalité municipale L.R.Q., Manuel de présentation de l'information financière municipale et Profil financier des municipalités du Québec*

Année	Taux	Base de calcul Rôle d'évaluation total imposable	Résultat Revenus de taxes
2014	0,99 \$/100 1,44 \$/100 (commerces)	228 510 000 \$	2 277 250 \$
2015	0,99 \$/100 1,44 \$/100	237 433 600 \$	2 292 166 \$
2016	0,90 \$/100 1,31 \$/100	263 854 500 \$	2 368 014 \$

EXEMPLE COMPARATIF POUR UNE PROPRIÉTÉ MOYENNE				
COMPTE DE TAXES	Budget 2015 Rôle 2013-2014-2015 Valeur 167 109 \$	Budget 2016 Rôle 2016-2017-2018 Valeur 187 490 \$		
Taxes à l'évaluation	1 654,38	1 687,41		
Égout	171,00	179,00		
Eau - Tarif de base	77,00	62,00		
Eau - au compteur - pour 200 m <sup>3</sup>	108,00	108,00		
Matières résiduelles	145,00	150,00		
<b>TOTAL:</b>	<b>2 155,38</b>	<b>2 186,41</b>		
RÉSUMÉ COMPARATIF 2015-2016				
	2015 - \$	2016 - \$	Écart - \$	%
ÉVALUATION FONCIÈRE MOYENNE	167 900	187 490	19 590	11.7
COMPTE DE TAXE AVEC SERVICES	2 155.38	2 186.41	31.03	1.5



## RAPPEL IMPORTANT

### Lecture des compteurs

**Vous n'avez pas encore fait parvenir le coupon réponse pour la lecture de votre compteur d'eau?**

Vous pouvez encore nous le faire parvenir **d'ici le 6 janvier 2016**, date limite si non, un estimé sera inscrit sur votre compte de taxes.

Inscrivez votre nom, votre adresse et la lecture de votre compteur et faites nous parvenir votre lecture par courrier ou par internet :

[info@sainteannedesorel.ca](mailto:info@sainteannedesorel.ca)



### RAPPEL :

L'an dernier, le conseil municipal a décidé de modifier les modalités de perception des taxes en adoptant à cet effet deux décisions importantes qui aideront les familles à faible revenu :

- La taxe d'eau au compteur est répartie en trois versements comme l'ensemble des taxes municipales, ce qui diminue le montant du premier versement et rend les trois versements égaux.
- L'intérêt et la pénalité sont appliqués sur le seul **versement échu**; ce qui a pour effet de conserver votre privilège de payer les versements suivants sans intérêts si vous êtes en retard pour effectuer votre paiement.

## TRAVAUX PUBLICS

La municipalité poursuit ses travaux d'amélioration et d'entretien des édifices et équipements de la municipalité. Les employés des travaux publics ont procédé au début du printemps à la rénovation du terrain de balle. La salle du conseil municipal a aussi fait l'objet d'importants travaux. Les fenêtres de l'édifice ont été remplacées, ce qui permettra une économie des coûts de chauffage.

En plus d'effectuer les travaux saisonniers réguliers (tonte de la pelouse des différents parcs municipaux, entretien des

terrains de balle et de soccer, l'installation des quais, et autres), les employés ont rénové l'intérieur et l'extérieur de l'ancienne billetterie de la Grange (toiture peinte, changement des fenêtres et des rampes des balcons, finition intérieure, etc...).

D'autres travaux majeurs d'amélioration de nos bâtiments sont prévus pour 2016, notamment le local au parc des jeux d'eau.

Le conseil municipal, suite à une analyse approfondie du dossier, a pris la décision de maintenir les compteurs d'eau dans les résidences et de procéder à leur renouvellement échelonné sur une période de 10 ans. Le préposé à l'aqueduc, sur rendez-vous, débutera sous peu l'installation d'une centaine de nouveaux compteurs d'eau.

## BANQUE DE CANDIDATURES

*Emploi : journalier saisonnier*

La municipalité désire constituer une banque de noms de personnes intéressées à travailler à temps partiel pour la période de l'été, soit du début du mois de mai au mois de septembre.

Divers travaux seront attribués aux candidats retenus : entretien ménager, entretien des bâtiments, travaux de peinture, entretien paysager et horticulture, etc... ,

Les personnes intéressées (étudiants, jeunes retraités, ou travailleurs à temps partiel) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant leurs disponibilités (8 heures, 16 heures, 24 heures) et les tâches désirées.

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel  
1685 chemin du Chenal-du-Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel, Qc J3P 5N3  
Courriel : [info@sainteannedesorel.ca](mailto:info@sainteannedesorel.ca)  
Télécripteur : 450-742-1118

## RAPPEL : STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 1 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule

stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

*Votre coopération est demandée!*



## NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, **neige ou glace**, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.



Toute infraction au présent règlement no 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

*Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!*

## BOÎTES AUX LETTRES ENDOMMAGÉES

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, SVP veuillez contacter soit :



- Le Ministère des Transports pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai.  
Tél.: 450 677-8974.



## INFOS MUNICIPALES

- M. Daniel Gamelin : 450 587-3202 (le jour) pour tout le reste du territoire de la municipalité.

### NOTE

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et c'est pourquoi nous conseillons fortement que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la Société canadienne des postes afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.

Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.

### LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au 450 742-1616 et en faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.



## LES COLLECTES

### RENOUVELLEMENT DE L'ÉTIQUETTE AUTOCOLLANTE 2016 POUR LE BAC NOIR SUPPLÉMENTAIRE

Nous vous signalons que les étiquettes autocollantes 2016 à apposer sur le 2<sup>e</sup> bac noir sont disponibles dès maintenant au bureau municipal. Le coût est demeuré le même soit **55 \$** pour l'année complète ou **30 \$** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.

### POUR LA PÉRIODE DU TEMPS DES FÊTES

Voici les services qui seront mis à la disposition des citoyens **pour les surplus de matières résiduelles**, et ce pour les semaines du 22 décembre, du 29 décembre et du 5 janvier 2016.

- **Ordures ménagères** : des sacs (**noirs ou verts** n'excédant pas 20 livres) **attachés** pourront être déposés aux côtés du bac noir.
- **Matières recyclables** : des sacs **transparents attachés** pourront être déposés aux côtés du bac bleu, cependant les boîtes de carton ne seront pas acceptées en raison des intempéries hivernales et des risques de dégâts possibles.

Pour toutes autres questions ou toutes plaintes à formuler vous devez vous adresser directement au bureau de la **MRC de Pierre-De Saurel en composant le 450 743-2703**.

### COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins se fera le **lundi 11 janvier 2016**. **SVP, VEUILLEZ DÉPOSER VOS SAPINS EN BORDURE DU CHEMIN FACE À VOTRE RÉSIDENCE.**



### SITE DE DÉPÔT

*Heures d'ouverture modifiées*

#### Pour résidus de construction, de rénovation et de démolition

Le **Recyclo-Centre** opère présentement à l'ancien site de Comporec situé au 3125, rue Joseph-Simard dans le secteur industriel à Sorel-Tracy (*secteur Tracy*).

Le téléphone : **450 746-4559**

Le site de disposition des matières résiduelles est ouvert aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel les jours suivants :

**Samedi 9 h 30 à 16 h 30**

**Dimanche 9 h 30 à 16 h 30**

- Seuls les particuliers sont acceptés. Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.
- *Le service est gratuit pour les citoyens résidents de la MRC.*
- Une preuve de résidence peut être demandée.

#### **Les MATIÈRES ACCEPTÉES sont :**

- Les résidus de construction (béton, ciment, bois, bardeaux d'asphalte, gypse, isolant);
- Les résidus verts (branches, feuilles et rognures de gazon);
- La terre et la tourbe;
- Les métaux;
- Les matières recyclables;
- Les résidus domestiques dangereux.

*Ces matières doivent être triées.*

#### **Les MATIÈRES REFUSÉES sont :**

- Les ordures ménagères;
- Les explosifs, les armes, les munitions et les feux d'artifices.



## SERVICE DE TRANSPORT

### SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3,50 \$ à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 30 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

**Pour plus d'informations : 450.746.7827 • 1 855.751.7827**  
**[www.mrcpierredesaurel.com/transportmrc](http://www.mrcpierredesaurel.com/transportmrc)**

**AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!**



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC Pierre-De Saurel



## LE PHARE DES JEUNES

Maison des jeunes de Ste-Anne-de-Sorel

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAISON DES JEUNES

Judi :	18-21 h
Vendredi :	18-22 h
Samedi :	13-22 h
Dimanche :	13-16 h
Pédagogique	13-22 h

La maison des jeunes offre aux adolescents de Sainte-Anne-de-Sorel et des environs un lieu personnalisé pour se rencontrer, communiquer et vivre des expériences avec des adultes significatifs pour eux.

#### Activités à venir :

- Laser Quest
- Activités de Noël
- Nuit blanche 27 décembre

#### Pour plus d'informations,

Facebook : [Maison des jeunes Sainteannedesorel](#)

Téléphone : 450 742-1758

#### La Maison des jeunes fait la collecte de canettes vides!

Nous vous invitons à venir les déposer au 748 chemin du Chenal-du-Moine.



### SOIRÉE D'HALLOWEEN

Le 31 octobre dernier se tenait la première édition de l'Halloween sur l'Île-aux-Fantômes organisée par le Comité des loisirs. On peut affirmer sans équivoque que cet événement a connu un franc succès autant chez les tout-petits que chez les plus grands. C'est près de 500 jeunes costumés qui ont franchi le pont de l'île pour venir admirer les superbes décorations et récolter des friandises.



Après avoir recueilli les commentaires, on peut dire que les visiteurs ont vraiment apprécié leur expérience. Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans la participation et la générosité des citoyens de l'Île-aux-Fantômes. On peut dire : *Mission accomplie!*

Le Comité des loisirs  
de Sainte-Anne-de-Sorel

### LOISIRS D'HIVER

#### GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade hivernale éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine.

**Nous attendons les enfants  
en grand nombre!**

### FÊTE DES NEIGES - ÉDITION 2016

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la tenue, encore cette année, de la Fête des Neiges de Sainte-Anne-de-Sorel qui aura lieu le **samedi 6 février 2016 de 13 h à 16 h**. Cet événement se tiendra au centre Germaine-Guèvremont situé au 748 chemin du Chenal-du-Moine. Plusieurs activités sont au programme : jeux gonflables, patinoire, glissade, feu de camp, concours d'adresse, spectacle, et bien plus encore! Venez passer du bon temps avec nous! Plusieurs prix à gagner tout au long de l'après-midi! Apportez vos bâtons d'hockey et vos tapis de glisse. On vous sert le café et le chocolat chaud!

C'est un rendez-vous pour tous les Sainte-Annois!

**Samedi 6 février 2016 de 13 h à 16 h au  
centre Germaine-Guèvremont**

Le Comité des loisirs  
de Sainte-Anne-de-Sorel

### Horaire des patinoires

Lundi au vendredi : 18 h à 21 h

Journées  
pédagogiques 10 h à 21 h

Les samedis  
et dimanches : 11 h à 21 h

#### Le chalet d'accueil sera fermé :

le 25 décembre 2015 ainsi que  
le 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2016



COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE SYNERGIE  
RÉGION DE SORÉL-TRACY  
BIOPHARE  
PISCINE INTÉRIEURE LAURIER-R. MÉNARD - SUPRALOCAL  
MRC  
DYNAMIQUE DU TERRITOIRE  
MAISON DES JEUNES DE SORÉL-TRACY  
COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE  
SAINES HABITUDES DE VIE - LOISIRS

« L'accessibilité des équipements de loisirs de Sorel-Tracy est maintenant universelle et au même coût pour tous les citoyens de la MRC. »

Procurez-vous gratuitement la nouvelle carte accès Sorel-Tracy, pour inscription aux cours et emprunt de livres, à l'une des deux bibliothèques de Sorel-Tracy.

Pour information : 450 780-5600, poste 4400  
loisirs@ville.sorel-tracy.qc.ca

MRC  
"Pierre-De Saurel"



## L'ASSOCIATION DES AÎNÉS DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Le 15 novembre dernier, plus d'une centaine de résidents ont assisté au brunch organisé par l'Association des aînés de Sainte-Anne-de-Sorel en collaboration avec la municipalité. Les personnes présentes ont reçu des informations sur différents sujets notamment, sur les objectifs de l'Association et sur les avantages d'une adhésion à la FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) Richelieu/Yamaska. Suite à la présentation de monsieur Claude Leblanc, représentant de la FADOQ, nous avons fait un sondage auprès de l'assistance pour connaître l'intérêt des aînés à devenir membre de ce regroupement.

Les résidents, hommes ou femmes, qui désirent faire partie de l'Association des aînés de Sainte-Anne-de-Sorel sont invités à communiquer avec monsieur Louis Hébert au 450 742-7535.

## ACTIVITÉS DE LOISIRS MADA

Pour faire suite au sondage effectué lors du brunch du 15 novembre dernier au sujet des activités de loisirs destinées aux aînés, nous avons procédé à des inscriptions pour les activités les plus en demande.

**Les choix privilégiés par les gens et les bénévoles responsables sont les suivants :**

- Voyages de groupe (magasinage, casino, théâtre, événements, spectacles, etc...) – Jeannine Leduc 450 743-5030
- Jeux de cartes – Solange Soulières 450 742-7246



- Horticulture – Diane Leduc 450 742-1074
- Internet et tablette – Luc Latraverse 450 855-1965
- Club de marche – Germaine Lavallée 450 855-1105
- Tai Chi et stretch yoga – Monique Legault 450 742-3090.

Les personnes intéressées par ces activités peuvent communiquer avec les responsables.

## « NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX PERSONNES ÂGÉES »

Le gouvernement provincial met en place un nouveau programme pour venir en aide aux personnes âgées ayant un revenu fixe et modeste pour le paiement des

taxes municipales et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce programme vise essentiellement les propriétés dont la valeur au rôle d'évaluation a augmenté considérablement suite au dépôt d'un nouveau rôle triennal (l'augmentation doit excéder d'au moins 7,5% la moyenne des augmentations des immeubles de même catégorie). Le rôle de la municipalité sera de fournir, lors de l'envoi du compte de taxes 2016, l'information nécessaire dont vous aurez besoin lors de la préparation de votre rapport d'impôt 2015.

**C'est Revenu Québec qui déterminera votre admissibilité et versera le montant de l'aide financière.**

### Autres critères d'admissibilité:

- avoir **65 ans ou plus** avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- avoir un **revenu familial de 50 000 \$ ou moins** pour 2015
- être propriétaire au 31 décembre 2015, **depuis 15 années consécutives** de l'unité d'évaluation (vous ou votre conjoint s'il est décédé);
- l'unité d'évaluation doit être le **lieu de résidence permanente**, ne doit comporter qu'**un seul logement**, et doit être **entièrement résidentielle** (aucun commerce)
- le compte de taxes doit être **au nom de la personne** qui demande l'aide financière
- **Seule la taxe foncière générale** sera prise en considération pour le calcul de l'aide financière.



Maintenant offert à travers toute la MRC de Pierre-De Saurel.

Le programme Pair est un service **gratuit** personnalisé d'appels automatisés servant à joindre les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité. Les membres reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:  
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com  
Bureaux de la MRC ou municipaux





## Les eaux usées **FAITES LA DIFFÉRENCE**

Le réseau d'égout municipal de Sainte-Anne-de-Sorel fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

Afin de contribuer à améliorer la qualité des eaux usées rejetées et aussi pour à maintenir le bon fonctionnement du réseau d'égout, aidez-nous en évitant de jeter à la toilette des objets divers tels que :

- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- soie dentaire
- tampons
- condoms
- médicaments périmés
- graisse alimentaire
- bandes élastiques
- épingles à cheveux, etc...

**Jetez plutôt ces objets à la poubelle**



**CAPS**  
Centre Animalier  
Pierre-De Saurel  
  
CENTRE ANIMALIER PIERRE-DE SAUREL  
1681, route Marie-Victorin, local 109  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4 – Tél : 450 746-7272  
Courriel : [centreanimalier.pierredesaurel@gmail.com](mailto:centreanimalier.pierredesaurel@gmail.com)  
Facebook : Centre animalier Pierre-De Saurel

**En dehors des heures d'ouverture  
du Centre animalier**

SVP téléphoner au Contrôle canin de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel : 450 746-9683



### SITUATION D'URGENCE

#### Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence. Composer le : **310-4141** (sans code régional) afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.

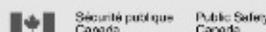


## Votre guide de préparation aux urgences



**VOTRE FAMILLE  
EST-ELLE PRÊTE?**

[WWW.PRÉPAREZ-VOUS.GC.CA](http://WWW.PRÉPAREZ-VOUS.GC.CA)





**COURS DE BRIDGE**

Apprenez les bases du bridge avec des professeurs qualifiés tout en vous amusant. Des cours de niveau intermédiaire sont disponibles sur demande.

**Le saviez-vous?**

En plus d'être un loisir extraordinaire, le bridge améliore les facultés cognitives et a un effet préventif contre la maladie d'Alzheimer.

Inscrivez-vous le plus tôt possible. Les cours débutent en janvier 2016

Dites-le à vos amis.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Robert Blanchette, 450 742-0214

*Joyeuses Fêtes à tous nos citoyens*

**TARIFS ET FORMATS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL**

1/8 de page
50 \$ par parution + tx
1/4 de page
85 \$ par parution + tx
1/2 de page
165 \$ par parution + tx



**MARTINE JOLY**

PRISE DE SANG À DOMICILE  
Technologiste médicale

Membre de l'OPTMQ

**450-743-1539**  
À domicile ou en milieu de travail

Prélèvements sanguins et analyses d'urine



**ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DE SOREL**

Une invitation que nous vous proposons chaque dimanche matin à 11 heures au 294 De la Rive, Sainte-Anne de Sorel.

**Pour plus de détails :**  
Vous pouvez nous rejoindre au 450 746-0409  
Par courriel : [assembleechretienne@videotron.ca](mailto:assembleechretienne@videotron.ca)  
Sur internet : <http://assembleechretiennedesorel.com/>  
Facebook : Sorelois vers le chemin de la vérité

450.855.3637

*La Résidence de l'Anse*

PERSONNES AGÉES

••• AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES •••

18 de L'Anse, Ste-Anne-de-Sorel

**ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL**

Le conseil de la fabrique ainsi que tous ses bénévoles vous invitent à la messe du 24 décembre au soir à 19 h à l'église de Sainte-Anne.

Joyeux Noël et heureux temps des fêtes!

**Daniel Beaulieu**  
Président de l'assemblée de fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel

# CALENDRIER DES COLLECTES 2016

**À CONSERVER**

## JANVIER 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

## FÉVRIER 2016

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

## MARS 2016

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## AVRIL 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## MAI 2016

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## JUIN 2016

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

## JUILLET 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

## AOÛT 2016

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



### LÉGENDE :



Ordures ménagères



Collecte sélective



Emcombrants



Collecte de sapins